

2.3. AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS

Toutes les aides seront versées après réception des justificatifs et d'un RIB. Les virements seront faits aux clubs ou aux parents. Ces aides ne sont pas cumulables pour des déplacements qui seraient organisés par la Ligue. Pour prétendre au versement de ces aides, les jeunes s'engagent à respecter la charte des groupes de Ligue et à avoir un comportement qui respecte l'étiquette.

Grands Prix Jeunes (budget max 6 000 €)

Aide forfaitaire de 300 € par jeune issu des groupes de Ligue (présence à 3 regroupements dans l'année minimum) et ayant joué au moins 3 grands prix jeunes à plus de 120 km de son domicile.

Aides aux mérites (places au mérite de décembre)

Mérite national (< 21 ans au 1er janvier et classés dans les 100 premiers messieurs et 50 premières dames) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Mérite jeunes U12 – benjamins et minimes (classés dans les 30 premiers garçons de sa catégorie ou les 20 premières filles de sa catégorie) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Qualification régionale

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Pour bénéficier de cette aide, le joueur doit réaliser une moyenne de score sur l'épreuve inférieure au minima indiqué. Ces minima pourront être modifiés en fonction du terrain et des conditions météo.

Catégorie	U12		U14		U16	
Sexe	F	G	F	G	F	G
Moyenne de score exigé	< 28	< 21	< 20	< 15	< 14	< 10

Concernant le pro départemental : la Ligue rembourse aux comités départementaux ses frais (60 € / jour) et honoraires (200 € / jour) sur présentation de justificatifs.

Finale Inter régionales

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Championnat de France Jeunes

Déplacements à la charge du club ou des parents.

La Ligue prend en charge l'hébergement et l'encadrement sur place moyennant une participation financière.

Dans le cas d'une prise en charge par les parents, la Ligue ne fera aucun remboursement.